



Date de génération de ce justificatif : 14/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI F.A.M. – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité



ORATIO AVOCATS Rennes 1 rue de la Terre de Feu Parc d'Affaires Edonia, Bâtiment X 35760 Saint-Grégoire SCI F.A.M. Société civile immobilière en liquidation Au capital de 3 000 euros Siège social : 3 impasse du Bas Pont – 35500 VITRE Siège de liquidation : 2 Les Touches – 56120 GUEGON 525 039 299 RCS RENNES AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateurs Monsieur Armand FREHAUT, demeurant 167 rue des Baralles – 34380 MAS-DE-LONDRES et Monsieur Matthieu AUTRUSSEAU, demeurant 2 Les Touches – 56120 GUEGON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 Les Touches – 56120 GUEGON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES,

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Les Liquidateurs

[Consulter cette annonce en ligne](#)